

DES ACCOMPAGNEMENTS  
DANS TOUTE L'Auvergne

# ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Créée par et pour les agriculteurs-rices, pour accompagner des familles  
et préserver l'emploi agricole

# SOLIDARITÉ PAYSANS

EN 2023,

251 ACCOMPAGNEMENTS DONT 71 NOUVEAUX

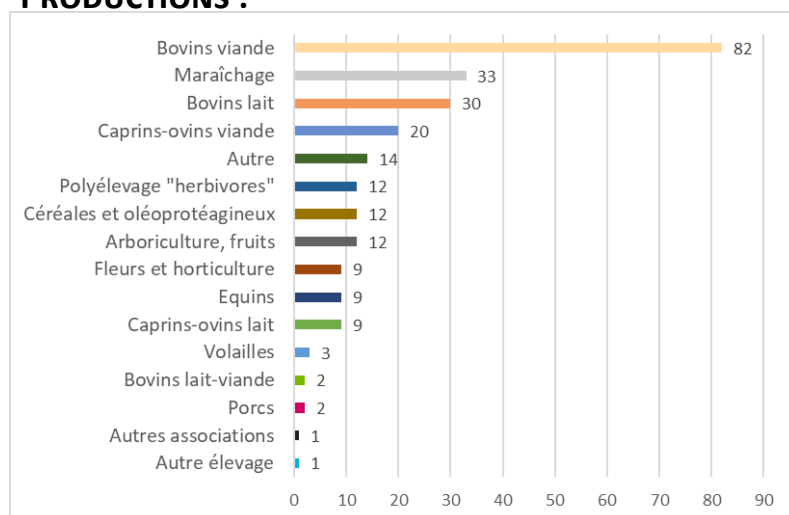
UNE ÉQUIPE DE 7 SALARIE.E.S (4,6 ETP)

110 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉ.E.S DANS LES  
ACCOMPAGNEMENTS ET LA VIE ASSOCIATIVE

L'action de Solidarité Paysans est d'envergure nationale : depuis plus de 30 ans, des associations de défense et d'accompagnement des agriculteurs se sont créées sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Depuis 2005 en Auvergne, des accompagnatrices et accompagnateurs professionnels et bénévoles soutiennent les agricultrices et agriculteurs qui font appel à Solidarité Paysans. Depuis 2012, l'association accompagne aussi des bénéficiaires du RSA inscrits à la MSA. La reconstruction de la dignité, la recherche de l'autonomie et l'accès au droit sont au cœur de notre métier. Solidarité Paysans travaille en complémentarité avec les autres acteurs du monde agricole (OPA, MSA, acteurs de la justice, autres associations...). Un chiffre dont nous sommes fiers : **90% des personnes accompagnées réussissent à maintenir leur activité sur leur ferme.**

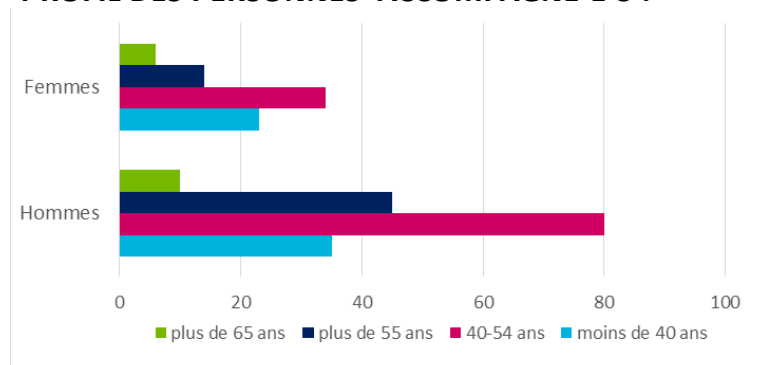
## PRODUCTIONS :



Les accompagnements réalisés par Solidarité Paysans en Auvergne (SPEA) sont à l'image des productions dominantes sur le territoire auvergnat : **l'élevage reste donc le secteur le plus représenté.**

Malgré la dimension historique de ces productions au sein de notre région, elles semblent de plus en plus ébranlées par les chocs récurrents (fluctuation des prix, bouleversements climatiques...)

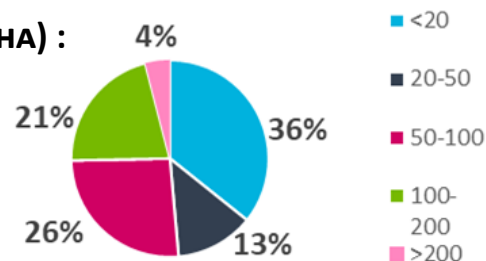
## PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉ.E.S :



**45% des personnes accompagnées sont dans la tranche d'âge 40-54 ans**, tandis que les moins de 40 ans représentent près du quart d'entre elles, femmes et hommes confondus.

**31% des accompagnements concernent des femmes** : un chiffre qui fait écho aux statistiques nationales (27 % de femmes agricultrices exploitantes en 2019, source Insee)

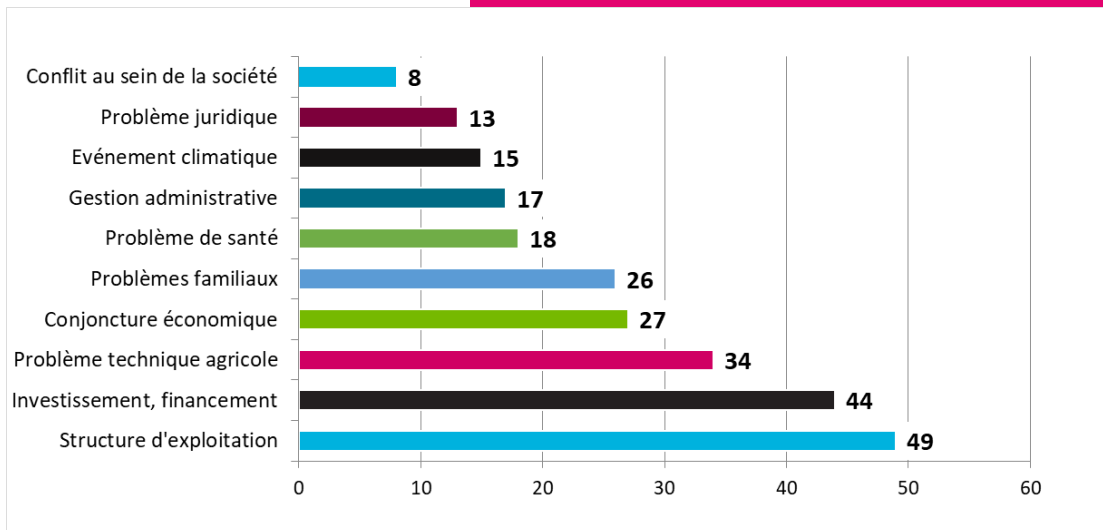
## SURFACES (HA) :



Les difficultés rencontrées ne sont pas en corrélation avec la taille des fermes : la surface de près de la moitié d'entre elles est de moins de 50ha, une autre petite moitié entre 50 et 200 ha. Seules 4% des fermes accompagnées ont une surface de plus de 200 ha. La **surface moyenne des fermes accompagnées est de 61ha**, proche de la moyenne régionale de 59ha sur l'ensemble des fermes (Recensement Agricole 2020).

# EN AUVERGNE

## L'ORIGINE DES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES PAR SPEA



 **UN**  
**ACCOMPAGNEMENT**  
**GLOBAL EST**  
**FONDAMENTAL**

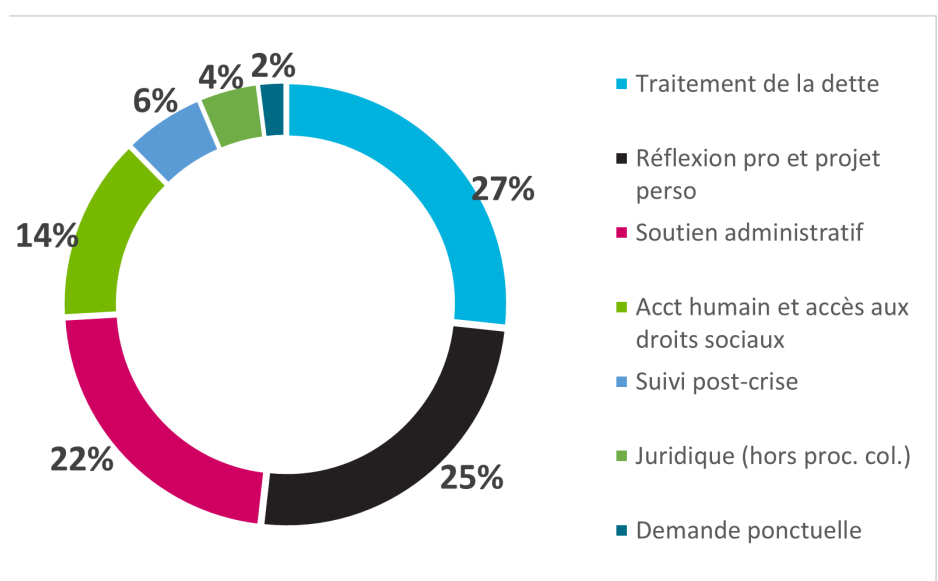
**Les difficultés financières sont souvent celles qui incitent à faire appel à l'association.** Elles ne sont souvent qu'un symptôme d'une situation complexe dont les origines sont multiples : rentabilité de l'outil de production, maîtrise des volets techniques, retards administratifs, relationnel dégradé, choix de gestion... A cela s'ajoutent souvent des problèmes d'ordre personnel, familial ou des parcours de vie difficiles. **Une grande détresse morale est souvent exprimée** par les agricultrices et agriculteurs accompagnés.

## LES MOTIFS

**La frontière entre la vie professionnelle et la vie personnelle reste ténue dans la profession agricole.** Le traitement des difficultés rencontrées sur les exploitations ne va pas sans interroger le projet de vie de la personne et de sa famille.

SPEA apporte un soutien professionnel dans les démarches administratives (mise à jour des déclarations, tri administratif, demandes d'aide financière...) mais aussi dans le traitement de la dette, lors des négociations à l'amiable et procédures collectives<sup>1</sup> (accompagnements longs et complexes, dont la part augmente au fil des années).

L'association accompagne les réflexions des agricultrices et agriculteurs, qui restent maîtres de leurs décisions.



<sup>1</sup> procédures collectives : Règlement Amiable Judiciaire, Redressement Judiciaire, Liquidation Judiciaire.



## LES DYNAMIQUES COLLECTIVES A L'ŒUVRE EN AUVERGNE

Les accompagnements collectifs, en complément des suivis individuels, se poursuivent en 2023. Trois groupes sont constitués, répartis dans les Combrailles et dans le Livradois, chacun sur une thématique différente (bovin lait, groupe de femmes agricultrices et femmes d'agriculteurs, et adaptation au changement climatique en élevage).

Pour ce projet, l'association travaille elle-même en collectif, au travers d'un portage multi-acteurs avec l'INRAE, Solidarité Paysans Rhône-Alpes, l'ADDEAR 42, la FR CIVAM Auvergne, VetAgro Sup et le SMAD des Combrailles.

Fin 2023, un nouveau projet a débuté avec la délégation Cantal-Puy-de-Dôme du Secours Catholique, « Pour des alliances locales de solidarités ». Il s'agit ici d'explorer la complémentarité des structures, en faisant du lien entre elles, au bénéfice des personnes accompagnées. Pour Solidarité Paysans, l'un des objectifs est d'améliorer la prise en considération des problématiques de précarité alimentaire rencontrées par les agriculteurs et agricultrices.



L'accompagnement collectif : des journées pratiques sur les fermes, et des comités de pilotage pour préparer et analyser.

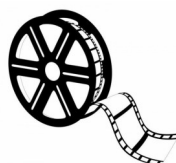
## COMMUNICATION ET PREVENTION

✓ 8 interventions pédagogiques dans des établissements d'enseignement agricole : action de prévention des difficultés, auprès de futurs installés.

✓ 3 projections-débats, 2 théâtre-débat : événements ouverts pour la sensibilisation du grand public aux difficultés en agriculture.

✓ 2 numéros du « Tintamarre », journal de la vie associative des départements et de la région : informations et retours sur les dernières actions en cours (à retrouver librement sur le site internet).

✓ 1 café-installation en partenariat avec le réseau des AMAP AURA : pour les porteurs de projet et jeunes installés, sur la thématique « s'installer et réagir en cas de coup dur »



### Ils et elles le disent :

« Ils ont été à l'écoute, ils ont proposé des solutions. Ils m'ont aidé à aller au tribunal pour étaler la dette MSA, ils ont négocié un échéancier. »

★★★★★

« Je suis très très content qu'ils soient venus. Je tire mon chapeau, c'est un grand soutien et une grande aide. »

★★★★★

« je me serai découragée s'ils ne m'avaient pas accompagnée. »

## ILS NOUS FONT CONFIANCE !

AG2R La Mondiale, le Crédit Agricole Centre France, la Fondation de France, les Biocoop de Bellerive sur Allier et de Riom Sud ; les communautés de communes : Ambert Livradois-Forez, Massif du Sancy, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Thiers Dore et Montagne, Bocage Bourbonnais, Entr'Allier Besbre et Loire, Marches du Velay Rochebaron, Pays de Cayres et Pradelles, Haut Lignon ; 25 communes sur toute l'Auvergne ; une trentaine de donateurs privés.

En apportant et renouvelant leurs soutiens financiers à notre association, nos partenaires contribuent à lutter contre l'isolement des agriculteurs et agricultrices face aux difficultés et agissent contre la précarité dans le milieu agricole.

En partenariat avec :

